

Réf. : DAJP/2023-116

## Décision de nomination de suivants de liste au conseil d'administration

Collège des autres enseignants-chercheurs, enseignants et personnels assimilés

### LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 719-1 et D.719-21 ;

Vu les statuts de l'université de Tours ;

Vu la décision n°DAJP/2020-530 du Président de l'Université de Tours, en date du 16 octobre 2020, portant proclamation des résultats de l'élection des représentants des autres enseignants-chercheurs, enseignants et personnels assimilés au conseil d'administration ;

Vu la liste de candidats intitulée « Autrement 2020 » ;

Vu le décret du 20 février 2023 portant nomination et affectation de Mme Caroline GIRAUDEAU dans le corps des professeurs des universités ;

### DÉCIDE

**Article 1<sup>er</sup>** : M. Christophe DOS SANTOS est proclamé élu au conseil d'administration, collège des autres enseignants-chercheurs, enseignants et personnels assimilés, en remplacement de Mme Caroline GIRAUDEAU et ce pour la durée du mandat restant à courir.

**Article 2** : Le directeur général des services de l'Université est chargé de l'affichage et de l'exécution de la présente décision, qui sera notifiée aux intéressés.

Fait à Tours,

P.J. : Composition actualisée du conseil d'administration

## COMPOSITION ACUTALISÉE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

### Collège des autres enseignants-chercheurs, enseignants et personnels assimilés

Titulaire	Liste
CHAREILLE Pascal	L'université ENSEMBLE
DOS SANTOS Christophe	Autrement 2020
LABELLE Fabienne	Portons tous les talents !
MADELAINÉ Colombine	L'université ENSEMBLE
PICHON Olivier	Portons tous les talents !
TAILLANDIER-SCHMITT Anne	L'université ENSEMBLE
TER MINASSIAN Hovig	L'université ENSEMBLE